

# Plan énergie et climat communal (PECC) Commune de Savigny

Présentation au Conseil communal

21 novembre 2022

*Une action phare du Bureau de la durabilité du Canton de Vaud*



- Présentation du bureau mandaté par la Municipalité
- Contexte évolutions climatiques et le rôle des communes
- Démarche PECC et accompagnement par eqlosion
- Gouvernance
- Calendrier estimé pour la première année
- Communication

**De quoi vais-je  
vous parler ?**

eqlosion est une **Sàrl à but non lucratif**. Nous travaillons sur **quatre objectifs** :

### **Transformer**

Nous accompagnons les acteurs privés et publics dans leur transformation (PECC, ACV, stratégie)

### **Co-créer**

Nous développons et déployons des programmes d'idéation, de co-création et des living-labs

### **Communiquer et mobiliser**

Nous donnons envie de participer à un monde plus durable, à un projet collectif grâce à des ateliers participatifs et à une communication adaptée à la thématique de la durabilité

Grâce à ces axes de travail, eqlosion souhaite générer des bénéfices pour la commune, ses habitant·es et ses élu·es. Nous nous appuyons sur l'existant afin de l'amplifier et vous proposons un accompagnement spécifique.

**eqlosion**

Qui sommes-nous ?



## Christelle Giraud

- Conseillère en environnement
- Municipale en charge des infrastructures et de l'environnement, Ville de Gland
- Conseil et stratégie, sensibilisation et accompagnement au changement
- Rôle PECC : pilotage activité PECC & coordination du projet PECC Savigny



## Jasmine Bitar

- Ingénieure en énergie et environnement
- Consultante en durabilité et en analyse de cycle de vie et des bilans carbone
- Rôle PECC : Soutien au Bilan carbone, stratégie et priorisation des actions



## Stéphane Masserey

- Ingénieur en énergies et en techniques environnementales
- Etudes du potentiel de production d'énergies renouvelables, propositions de mesures d'efficacité énergétique, sensibilisation à la réduction de l'empreinte carbone
- Rôle PECC : coordination du projet PECC Savigny, conseil et stratégie, rédaction PECC, animations d'ateliers participatifs



## Prisca Hoang-Van

- Diplômée en socioéconomie et en gestion d'entreprise
- Spécialisation communication : création de nombreux plans de communication et d'identités visuelles pour des projets de durabilité
- Rôle PECC : Plan de communication, visuels

# Évolutions climatiques et impacts

- Les changements climatiques sont déjà visibles et vont se renforcer à l'avenir
- En Suisse, la hausse des températures a déjà atteint +2.5°C depuis la période de référence préindustrielle
- Sans mesures de protection du climat, les principaux changements climatiques attendus d'ici 2060 se caractérisent par une hausse des températures et du nombre de journées tropicales, par une augmentation de l'intensité et de la fréquence des épisodes de fortes précipitation
- Ces évolutions sont déjà en cours et nécessitent une action pour :
  - ◆ Diminuer les émissions de CO2
  - ◆ S'adapter aux impacts concrets de ces évolutions sur le territoire



## Température

Entre 1975 et  
1995 : + 0,9° C  
2035 : + 1,2° C \*  
2060 : + 2,3° C \*



## Jours tropicaux (T max ≥ 30° C)

1995 : 8 jours/an  
2035 : 16 jours/an  
2060 : 26 jours/an



## Épisodes de fortes précipitations

Plus intenses et plus  
fréquents



## Jours d'hiver (T reste sous 0° C)

1995 : 21 jours/an  
2035 : 13 jours/an  
2060 : 10 jours/an



## Période de végétation

+ 2 à + 4 semaines  
depuis 1960

## Impacts concrets



Accentuation des épisodes de fortes chaleurs



Accroissement de la sécheresse



Aggravation du risque de crues



Modification de l'activité des tempêtes et de la grêle



Augmentation des événements de fortes précipitations



Impacts sur la biodiversité



Propagation d'organismes nuisibles, de maladies et d'espèces exotiques

## Le rôle des communes

- Les communes ont un rôle majeur à jouer pour répondre aux défis énergétiques et climatiques
- De par leur proximité avec la population, leurs connaissances fines du terrain et leurs compétences, les communes sont des partenaires indispensables
- S'appuyant sur la loi vaudoise sur l'énergie (art. 15 al.1) et sur le Plan climat vaudois, le Canton encourage les communes à initier, à leur échelle, une politique énergétique et climatiques adaptées à leurs réalités et à leurs ressources
- A travers le PECC, le Canton propose aux communes un accompagnement technique et financier

- Le Plan énergie et climat communal (**PECC**) est un programme de soutien technique et financier, **sur 4 ans**
- Initié par le Canton de Vaud
- Destiné **aux communes sans personnel dédié aux questions d'énergie et de climat**



Il propose aux communes **un premier pas pour répondre, à leur échelle, aux enjeux énergétiques et climatiques**. Il facilite et accompagne les déploiement des plans climats de manière pragmatique



Au sein des communes qui décideront de s'engager dans la démarche, le PECC deviendra **un fil conducteur pour les décisions communales en matière d'énergie et de climat** pour les quatre prochaines années.



Au cœur de ce dispositif figure un **modèle de plan climat** adapté à l'échelle communale, un catalogue de **fiches-actions** et de **formations pour les Municipaux**, ainsi qu'une **nouvelle subvention** pour un accompagnement technique.



# Structure du PECC

Un document en 8 chapitres



Le PECC et sa mise en œuvre se déploient sur **quatre ans**. Le programme est  **piloté par eqlosion**, en collaboration avec la **Municipalité** et le **Bureau de la durabilité** du Canton de Vaud. Il est structuré en plusieurs phases et demande l'inclusion d'acteurs divers :

## Année 1 - Rédaction du PECC

**Phase 1 : l'état des lieux communal** répertorie les démarches déjà entreprises sur les thématiques du PECC et dresse un bilan des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie du territoire communal et de l'administration

**Phase 2 : la vision communale pour 2050 et les objectifs pour 2030** guident le choix des grandes actions

**Phase 3 : le plan d'action** précise les actions, attribue les priorités et établit le calendrier de mise en œuvre, ainsi que le budget estimé



## Années 2, 3 & 4 - Mise en œuvre des actions

**Phase 4 : l'accompagnement et le suivi de la mise en œuvre** des actions (adaptation des actions si besoin)



## Prévisions : Année 1

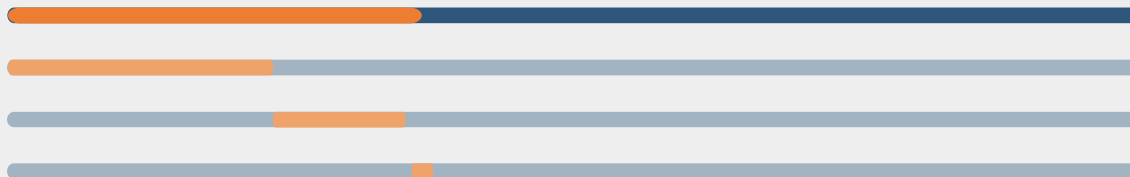
M1 M2 M3 M4 M5 M6 M7 M8 M9 M10 ...

### Phase 1 : Etat des lieux

Collecte et vérification données

Analyse et rédaction

Restitution

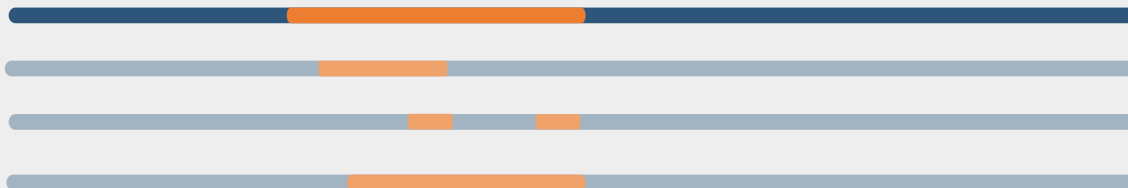


### Phase 2 : Vision & Objectifs

Création gouvernance (pilotage)

Identification vision 2050 et objectifs  
2030

Démarche participative



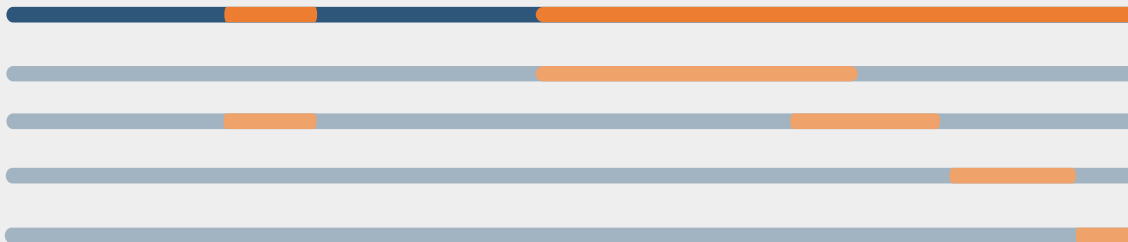
### Phase 3 : Plan d'action

Identification plan d'action

Planification budget

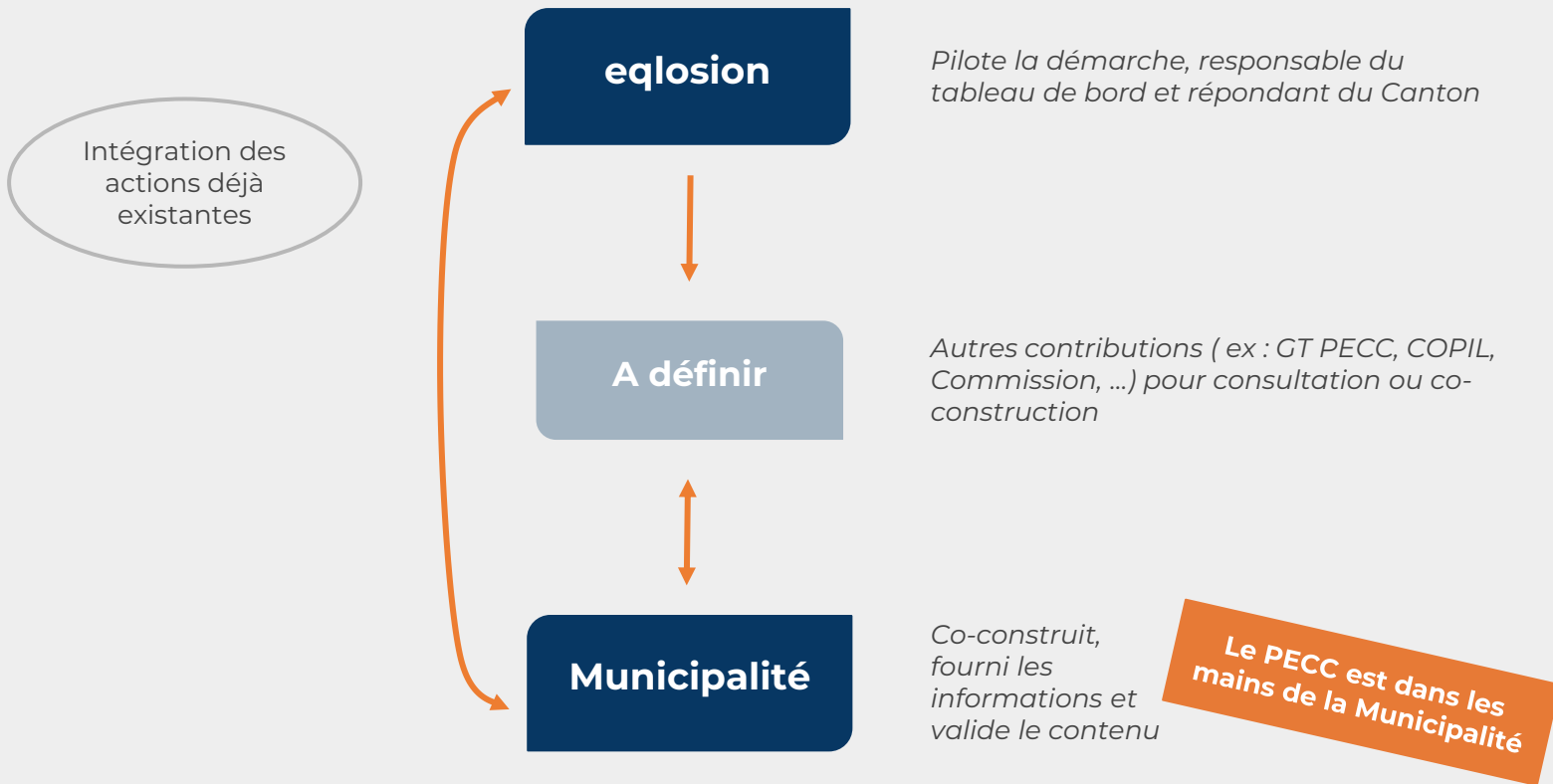
Envoi au Canton & subvention 1

Ajustements, présentation et  
Validation par la Municipalité



A chaque étape, eqlosion fait une proposition. Le chapitre est ajusté et validé par le(les) répondant(s) de la Municipalité et si besoin partagé à d'autres contributeurs.

**Le document final est validé par la Municipalité *in corpore*.**



**L'accompagnement comprend :**

- la création du PECC : état des lieux, objectifs, sélection d'actions adaptées, conseils, rédaction du programme
- le suivi de la mise en oeuvre des actions
- la coordination des démarches avec les partenaires (bureaux externes spécialisés)
- un plan de communication du programme simplifié
- des rendez-vous réguliers et appuis continus : travail administratif, échanges de mails, téléphones, etc.)



**L'accompagnement ne comprend pas :**

- la réalisation des actions à financer séparément
- la charte graphique, le contenu des supports de communication (ex. flyers), le déploiement de la communication sur les différents canaux



La **communication** du PECC n'est pas à négliger pour la réussite du programme.

- La Municipalité s'engage à communiquer à la population sur son engagement politique et sur la réalisation des projets prévus dans le cadre du plan d'action.
- **Objectifs communication :**
  - Informer la population : mettre en lumière la démarche PECC en cours et les enjeux environnementaux
  - Impliquer la population :
    - Promouvoir la journée participative et engager les habitant-es
    - Engager les habitant-es dans les actions liées au PECC

eqlosion fournit un **document (kit communication) qui permet à l'administration de prévoir la communication** liée au PECC.

**Des questions ?  
Des réponses**

# Nos coordonnées

---



[www.eqlosion.ch](http://www.eqlosion.ch)



[christelle.giraud@eqlosion.ch](mailto:christelle.giraud@eqlosion.ch)

[stephane.masserey@eqlosion.ch](mailto:stephane.masserey@eqlosion.ch)

+41 79 103 78 21

